

COMPTE RENDU CSAL DU 08/02/2024

Secrétaire adjoint :

Christophe RECOUVREUX (CFTC)

Ordre du jour :

- 1- Présentation du projet de réaménagement des locaux de la place de la Banque - pour avis
- 2- Ponts naturels 2024 - pour avis
- 3- Mise en place des accueils de proximité : France Services d'Auxonne et de Precy-sous-Thil - pour avis
- 4- Questions diverses

- 1- Présentation du projet de réaménagement des locaux de la place de la Banque - pour avis

Lors du CSAL du 23/01/2024, nous avons débattu de ce sujet. Nous avons concédé que la Direction avait bien pris en compte les demandes des agents dans l'ensemble, mais que nous regrettons la réduction des espaces disponibles pour les agents dans cette nouvelle organisation immobilière.

Une étude concernant les places de parking sera faite.

Depuis la dernière version des plans, changement concernant LAILE BANQUE R+2 (échange de bureaux entre services MDRA et DARFREC + avis du médecin prévention formalisé + accompagnement des ergonomes du ministère courant mars sur le projet). Le constat est clair même si la direction tient compte des demandes des agents et des remontées syndicales, il n'en demeure pas moins que cette réorganisation détériore une nouvelle fois les conditions de travail des agents notamment dans les réductions de surface de travail par agent. C'est pourquoi la CGT a voté contre. Les autres OS également et FO s'est abstenue.

2- Ponts naturels 2024 - pour avis

Extraits du doc du CSAL :

« fermeture totale ou partielle de certains services avec mise en place d'un service minimum pour les missions ou prestations ne pouvant souffrir d'interruption. »

« Au milieu d'un « pont » particulièrement long de 5 jours, qui sera suivi par l'éducation nationale ainsi que de nombreux services publics, la fermeture de l'accueil physique ne devrait pas poser de problème, mais la continuité de l'accueil téléphonique devra être assurée le vendredi 10 mai »

« Sans remettre en cause la fermeture des services ce jour là, il conviendra d'identifier, en priorité sur la base du volontariat, un nombre d'agents suffisant qui assureront, uniquement en télétravail, cette mission d'accueil téléphonique. »

La CGT a indiqué à la Direction de nombreuses incohérences dans cette proposition. Et des questions : combien de lignes et donc d'agents devront être mobilisés ce 10/05 ? Que se passera t'il si aucun agent n'est volontaire ?

La direction à l'air de découvrir d'années en années que le mois de mai contient beaucoup de jours fériés et qu'il est concomitant avec la période de déclaration des revenus, pour autant ce qui ne posait visiblement pas de problème par le passé est remis en cause de plus en plus **en imposant un pseudo-volontariat (quid de l'absence de volontaires : pas de réponse de la Directrice ! Ce qui veut tout dire...)** d'accueil téléphonique aux services concernés. Sous couvert d'assurer une continuité de service, notre administration localement décide de rogner et chaque année davantage le principe du pont naturel du mois de mai.

Aucun engagement de sa part pour « offrir » une compensation aux volontaires... Une sorte de souplesse sera possible d'après la Directrice. Mais comme elle ne s'engage concrètement aucunement, pour nous, elle ne fera rien.

La CGT a bien entendu voté contre à l'instar des autres OS et à l'exception notable de la CFDT qui a voté favorablement.

3- Mise en place des accueils de proximité : France Services d'Auxonne et de Precy-sous-Thil - pour avis

La Direction précise :

Des formations ont été effectuées par les agents des 2 France Services (FS)
Il y a une volonté de la part de la Direction de faire des échanges en visio plutôt qu'en présentiel
Des véhicules de l'administration sont disponibles pour assurer les permanences.

La CGT a précisé :

Très peu de collègues sont volontaires pour participer aux permanences dans les FS du moins sur le ressort des FS de Dijon.

Nous demandons que la direction autorise les agents assurant ces permanences de pouvoir bénéficier du remboursement des frais de repas avec une certaine souplesse.

Ces structures résultant de la mise en place du Nouveau Réseau de Proximité qui a conduit à la fermeture de nombreuses trésoreries et autres postes comptables et qui a eu pour conséquence de nouvelles réductions d'effectifs au sein de la DGFIP, même si elles ont pour vocation de répondre également aux problématiques concernant d'autres administrations, la CGT ne peut souscrire à leurs créations alors même qu'elles conduisent des agents de notre administration à réaliser **des permanences qui constituent une charge de travail supplémentaire.**

La CGT vote donc CONTRE cette mesure qui a été unanimement rejetée par les autres OS.

4- Questions diverses

Changement de calendriers des instances :

Le 12/03 : CSAL confirmé

Mais le repli sera le 22/03 (et non le 21/03)

CSAL 04/04 : OK

Mais la date de repli sera le 16/04

FS : 28/03 (au lieu du 19/03) et date de repli le 05/04

et le GT le 21/03 (au lieu du 07/03)

Fiches de signalement :

22 fiches en 2023 (14 en 2022) !

M. MERTZWEILLER signale la mise en place de SIGN@LFIP nouvelle application permettant de signaler un mauvais comportement d'un usager. Il y aura une communauté Novae, un accès sur la page d'accueil ULYSSE, et un accès sur le portail RH. C'est une première brique, mais il y aura des évolutions pour renforcer et compléter le dispositif. Pour le moment, le Chef de Service et l'assistant de Prévention sont alertés. Ensuite il y aura possibilité de joindre des documents, et signalement au responsable juridique. D'ici l'été il sera possible de signaler des comportements en interne. Possibilité de coter son ressenti. De tracer tout ce qui est fait sur un signalement.